

Pamiers: restauration d'une locomotive électrique protégée au titre des Monuments Historiques

26/07/2012 | 17:57

[ariegenews.com](http://www.ariegenews.com)



La Communauté de communes du Pays de Pamiers souhaite mettre en place un sentier de découverte et d'interprétation du patrimoine industriel de la ville de Pamiers.

Ce sentier permettra de faire le tour des canaux enserrant le centre ancien et d'obtenir des informations sur le riche passé industriel de la ville, de l'époque médiévale à nos jours.

Dans ce cadre, une locomotive électrique sera placée devant l'usine Aubert et Duval, sur le parcours.

Cette locomotive électrique appartenait à la Société Métallurgique de l'Ariège sise à Pamiers. Elle l'a achetée neuve en 1916 aux Ateliers des Chartreux de la Compagnie Générale Française de Tramway de Marseille.

Elle faisait les trajets entre la gare et l'usine, transportant ainsi les matériaux nécessaires aux fonctionnements des forges.

De nombreux Appaméens en gardent d'ailleurs un souvenir vivace.

Lorsque la voie fut fermée à la fin des années 70, l'usine a donné la locomotive à la mairie. Elle a été classée au titre des Monuments Historiques en 1992.

Au vu du projet de sentier du patrimoine industriel se mettant à la place, la mairie a cédé cette machine en avril 2010 à la Communauté de Communes du Pays de Pamiers.

Une fois restaurée, elle sera placée, non pas en état de fonctionnement mais en position statique, devant l'usine.

Un panneau d'interprétation expliquera alors son rôle et reproduira le parcours emprunté jusqu'à la gare vu que les rails et l'embranchement ont aujourd'hui disparu.

Une entreprise spécialisée dans la carrosserie industrielle et la restauration de mobilier industriel protégé a été retenue pour mener les travaux. Il s'agit de la société SAFRA basée à Albi.

La machine étant protégée Monument Historique, il s'agit de la conserver dans un état le plus proche possible de son origine. Ainsi, seules les pièces irrécupérables seront changées et le maximum des éléments d'origine sera conservé.

Un inventaire précis des travaux à mener a donc été réalisé par un expert ferroviaire travaillant pour la DRAC (Direction des Affaires Culturelles, Ministère de la Culture).

Le coût total est de 69 000€ HT subventionné pour moitié par des subventions provenant de l'Etat, la Région et le Département.

Une souscription va également être lancée par le biais de la Fondation du Patrimoine afin de recueillir des dons auprès des particuliers.

Source: Communauté de Communes du Pays de Pamiers

